



# Remercier et informer les donateurs

Commune de

Madame, Monsieur,

A la suite de nombreuses sollicitations, exprimées par nos lecteurs et par des particuliers, concernant des dons de livres à la bibliothèque communale, nous souhaitons par avance remercier et informer chacun d'entre vous.

En effet, nous devons attirer votre attention sur le fait que tous ces livres donnés ne seront pas forcément intégrés au fonds propre de la bibliothèque. Soucieux de la qualité, du choix, de la diversité et de l'équilibre des collections proposés aux publics, nous vérifierons l'état physique du document et l'intérêt du contenu ainsi que la date d'édition et la pertinence du sujet traité.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas accepter les dons de vidéo ou de DVD ou de CD-Rom qui n'ont pas été acquis avec les droits spécifiques permettant de les prêter ou de les consulter sur place.

De plus, comme tout service communal, nous avons un budget d'acquisition voté par la commune et nous bénéficions également des services de la Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques qui complètent l'offre à la demande (réservations de documents, échanges et services réguliers).

Aussi, ne soyez pas surpris si nous trions vos dons ou si nous vous proposons de les reprendre ou de les éliminer.

Merci de votre compréhension.

Le Maire  
(la date et le tampon)